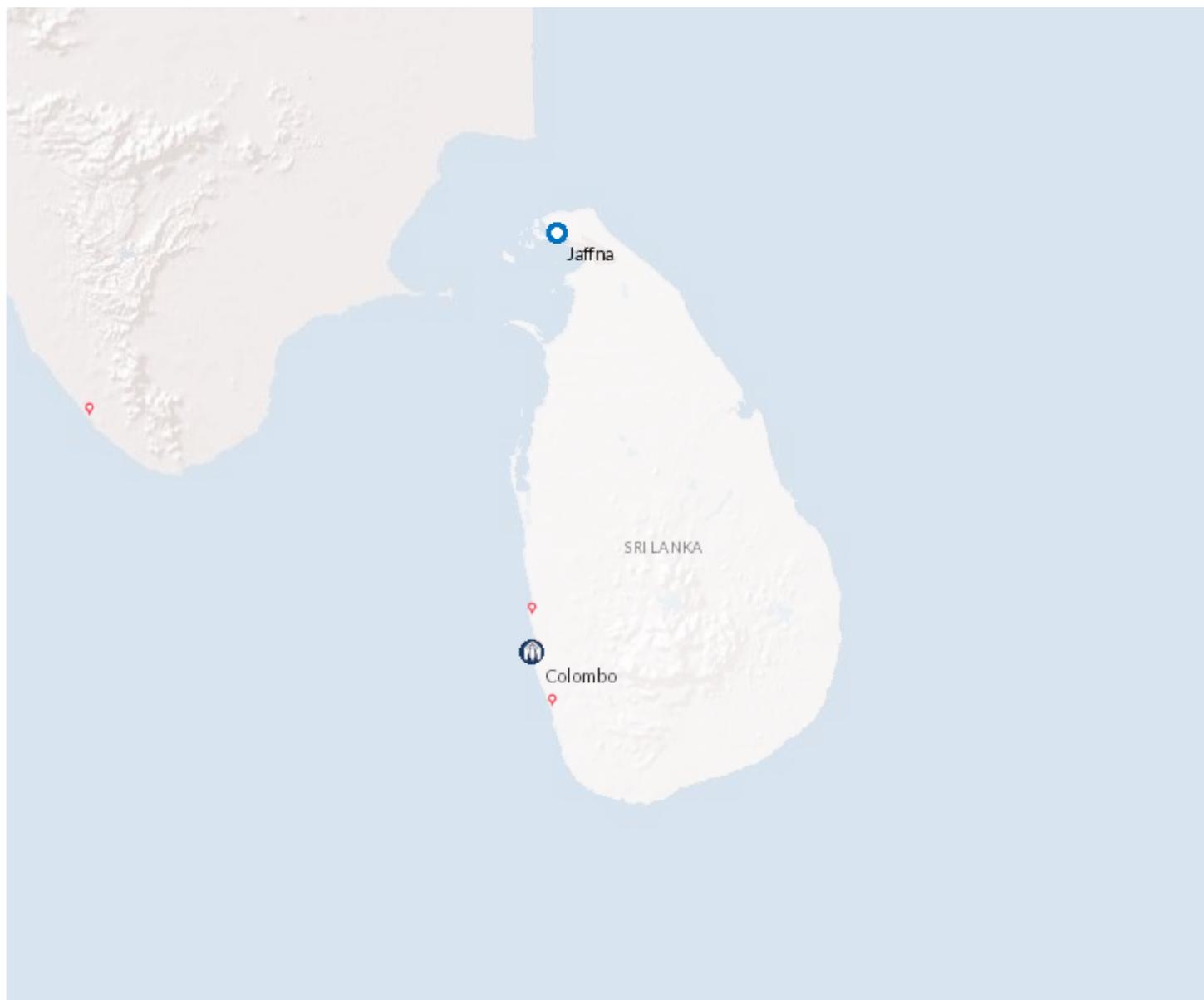


Rapport de fin d'année 2017

25/7/2018

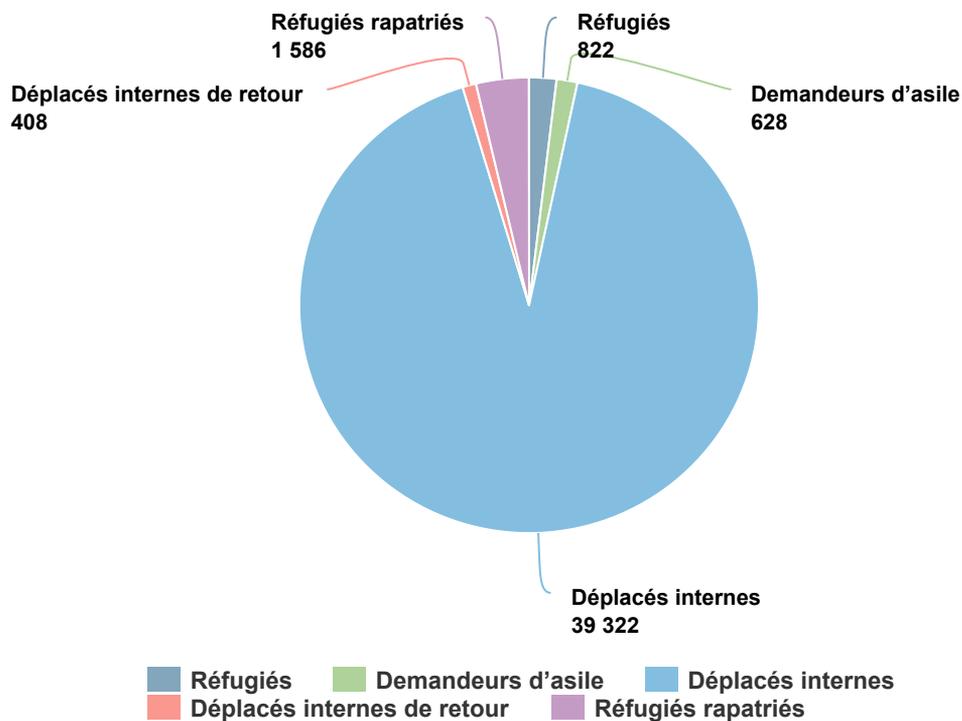
Opération: Sri Lanka



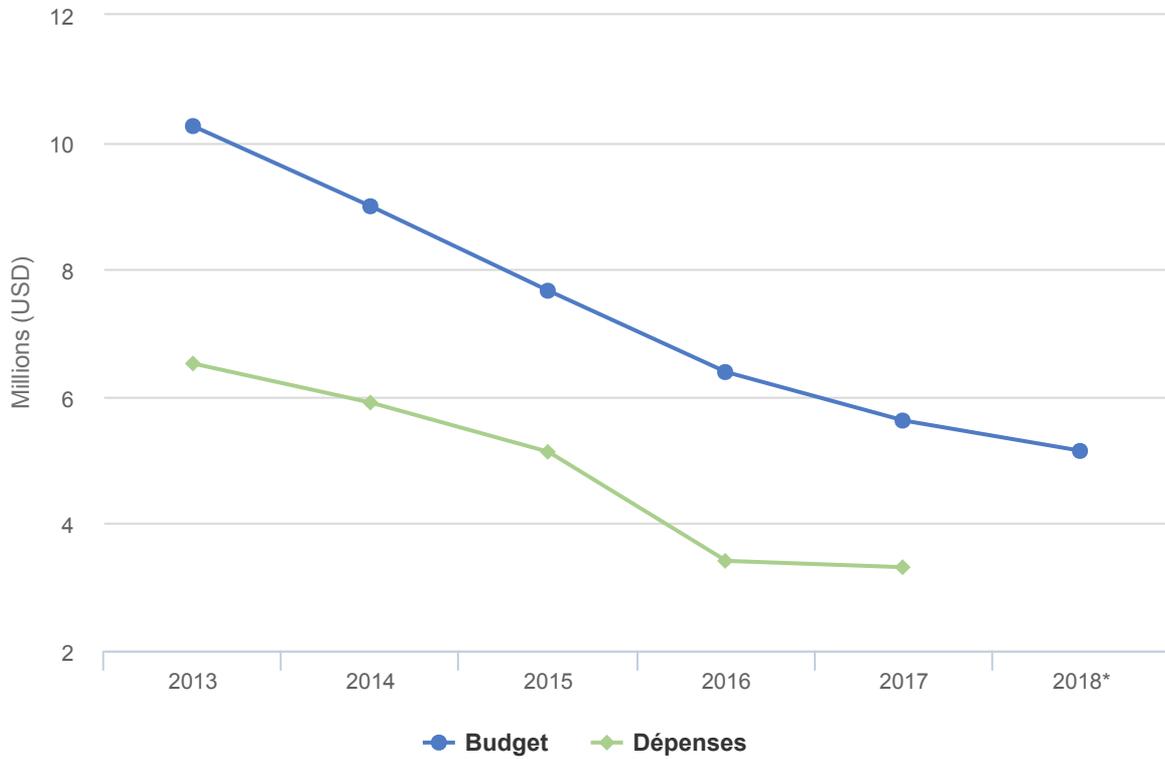
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 21% EN 2017

2017	42,766
2016	54,409
2015	55,290



Budgets et Dépenses - Sri Lanka



Contexte opérationnel

Tout au long de 2017, le Gouvernement sri-lankais a collaboré efficacement avec le HCR, d'autres institutions des Nations Unies, des partenaires du développement et des donateurs pour trouver des solutions au sort des déplacés internes et des réfugiés rapatriés sri-lankais. Le HCR a continué de consolider la capacité des acteurs gouvernementaux en matière de protection internationale des réfugiés, ce qui s'est traduit par une hausse significative du nombre de réfugiés sri-lankais qui ont volontairement regagné leur pays avec l'aide du HCR, et par une amélioration progressive de l'espace d'asile et de protection dans un pays qui n'est pas signataire de la Convention de 1951 et qui n'a pas mis en place de cadre juridique ni de politique pour les réfugiés ou les demandeurs d'asile.

Tendances démographiques

Le nombre d'arrivées de demandeurs d'asile est demeuré relativement stable tout au long de l'année, atteignant en moyenne 40 personnes par mois. Cela a représenté une hausse de 65 pour cent du nombre de nouveaux demandeurs d'asile par rapport à l'année précédente, soit le nombre le plus important de nouveaux arrivants en une seule année depuis 2013. La plupart des arrivants venaient du Pakistan, suivis de chiffres plus modestes de personnes originaires d'Afghanistan, du Myanmar et du Yémen. La tendance croissante au rapatriement depuis l'Inde s'est confirmée.

Chiffres clés

- 83% des priorités du programme identifiées par la communauté ont été mises en œuvre
- 1 520 rapatriés sri-lankais ont reçu une allocation en espèces pour des articles non alimentaires
- 910 réfugiés ont obtenu des aides en espèces à usages multiples
- 470 personnes ont été enregistrées comme demandeurs d'asile
- 350 fonctionnaires ont été formés en matière de droit international et relatif aux réfugiés
- 190 réfugiés sont partis pour être réinstallés

Principales réalisations

En décembre 2017, un total de 1 520 personnes (617 familles), qui étaient rentrées grâce au programme de rapatriement volontaire facilité, ont reçu une indemnité de transport, une allocation de réintégration et une aide en espèces pour des articles non alimentaires. Le suivi après le rapatriement s'est poursuivi pour identifier les besoins de protection et d'assistance au point de retour. Un rapport consolidé est en cours de préparation et sera largement diffusé parmi les organismes gouvernementaux, les organisations de donateurs et d'autres organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Besoins non satisfaits

En raison des limitations des ressources, seuls les réfugiés ont reçu une assistance financière, elle aussi limitée. Les demandeurs d'asile continuent de connaître une situation difficile car ils font face à des délais d'attente relativement longs pour la détermination du statut de réfugié, dans un environnement où ils n'ont pas le droit de travailler et ont désespérément besoin d'un soutien. L'allocation mensuelle de subsistance pour les réfugiés n'a pas suffi à compenser la hausse du coût de la vie. Si le HCR a tenté d'apporter une assistance aux individus vulnérables dans les communautés des demandeurs d'asile et des réfugiés, celle-ci est demeurée restreinte. En dépit du plaidoyer en faveur d'un accès des enfants réfugiés et des demandeurs d'asile à l'éducation, cet objectif n'a pas encore été atteint.

